LE TEMPS PROBABLE
Ciel : beau temps ; Vents : du nord-est ; Mer : belle ; Houle : très faible à faible, de 1 à 2.
Marée haute : matin 2 h. 17, soir 14 h. 42.
Marée basse : matin 8 h. 42, soir 20 h. 42.
Températures d'hier. — Rabat, min. 10, max. 13 ; Casablanca, min. 10, max. 14 ; Fez, min. 8, max. 11 ; Meknès, min. 7 ; Marrakech, min. 8, max. 15 ; Tadla, min. 7.

Le Petit Marocain

25 cent — LE PLUS FORT TIRAGE DES QUOTIDIENS DU MATIN PARAISSANT AU MAROC

R. G.-Mercié CASABLANCA Tél. A.-59-55
3 m., 6 m., 1 an
30 f. 60 f. 110 f.
Pour la publicité s'adresser à l'Agence Marocaine bd de la Gare, Casablanca. A Paris, 15, rue St Marc.

22e Année. — N° 5830.
LUNDI 1er JANVIER 1934
CIRCONCISION

1934

Le Petit Marocain

vous présente ses meilleurs vœux

NOS VŒUX A NOS LECTEURS

Que 1934 soit une année de recueillement

On ne saurait sans raison manquer de former des vœux pour les gens de bien et de goût qui vont commencer la nouvelle année en ouvrant le « Petit Marocain ». Ce geste mérite une récompense. Avoir, trois cent soixante cinq fois, commencé la journée par un acte de confiance dans une gazette et renouveler cet acte à l'aube de l'année nouvelle et pour toute l'année nouvelle, c'esst une preuve éclatante qu'il existe entre cette gazette et ses lecteurs une certaine correspondance, une certaine affinité. Une certaine familiarité aussi sans doute qui va nous permettre, cédant à une antique et touchante tradition, de souhaiter la bonne année à chacun et à chacune de ceux et de celles qui nous lisent. Le plus simple et le plus court serait évidemment de coller un bon bec sur chaque joue à chacun et surtout à chacune. Mais cette simplification des formalités n'est conseillée et n'est admise qu'en amour où elle joue d'ailleurs simplement un rôle de préambule.

Nous voilà donc réduit à faire le devin et le prophète ? Ce sont des métiers gâtés par l'accoutumance. Vous souhaiter de bonnes affaires, la prospérité de l'âme et du corps, de l'avancement et du ruban, c'est diagnostiquer que la crise continuera, que nous assisterons à de beaux mariages, à de bons dîners, à quelques catastrophes, à de retentissantes décorations et que l'année qui vient sera, comme l'autre, fameuse par ses filets de soles. Tout cela est inutile. Et les pique-assiettes professionnels ne nous pardonneraient pas le dernier article.

On peut faire mieux, sans se fatiguer. Pour bien faire nos affaires, à cette heure où, seules, les mauvaises sont prospères, c'est à un certain esprit de recueillement que l'état du monde actuellement nous invite. Nous ne confondons pas le recueillement avec l'assoupissement. Mais s'il fallait choisir, je mettrais le dormeur avant l'enflammé, cette création spécifique du Maroc, le type qui sait tout, qui fait tout, qui a le feu partout, sorte d'incinérateur à rebours qui ne respecte que les déchets. A cet esprit d'agitation, fécond en solutions faciles, animateur d'organismes mort-nés, il faut délibérément opposer ce que nous appelons l'esprit de recueillement. C'est d'abord le contraire de l'esprit de précipitation, l'ennemi du bluff : ce n'est ni un esprit de présidences, ni un esprit de verbiage. La machine à parler et la machine à signer n'en reçoivent aucune inspiration.

C'est un esprit qui, tout naturellement, ne cherche en aucune spéculation autre chose que l'intérêt général. Car on ne se recueille pas pour penser à soi, à moins que d'être un niais, si l'on n'est un mystique. On se recueille pour se juger vis-à-vis de l'intérêt général et pour chercher les moyens d'être toujours un peu plus « un Marocain utile ». C'est dans cet esprit également que l'on apprend à juger le Maroc tel qu'il est et non tel qu'il est bon qu'il soit pour nos propres intérêts.

L'esprit de recueillement est un esprit scientifique, non de copinage. Il n'admet guère, sauf en comédie, cette verbosité parlée ou écrite qui est un si grand obstacle à la croissance des peuples jeunes, alors qu'elle conserve les vieux.

Car on ne se recueille que pour agir. Hors le cas, bien entendu et toujours, du recueillement mystique qui engendre d'ailleurs une action transcendante. Nous avons besoin de faire joliment attention, cette année, à ce que nous allons faire. Il faut se méfier de trop de gens qui savent ce qu'ils veulent faire, sans savoir ce qu'il faut faire.

Et savez-vous, Marocains nos lecteurs, que quand on s'est recueilli pendant un an, c'est-à-dire qu'on a regardé, qu'on a éucouté, qu'on a pensé, on a une sacrée force pour liquider les pantins.

Je vous sauhaite cette admirable force, ô mes amis lecteurs et je vous en donne la source : pas de force plus radicale, plus insolente, pas de source plus profonde, plus inépuisable.

L. D.

LA VAGUE DE FROID S'ACCENTUE AUX ETATS-UNIS

New-York, 31 décembre. — Le froid s'est accentué à New-York, où on a enregistré —21° 1 centigrades, la plus basse température constatée depuis 16 ans. De nombreux travailleurs chargés de balayer la neige dans les rues ont été incommodés par le froid, la nuit dernière. Les travaux ont été suspendus à Lekehurts où 30 ouvriers ont perdu connaissance. Cinq ont été transportés à l'hôpital. La ville emploie, en plus de ses 10.000 employés réguliers, près de 22.000 chômeurs, aux travaux de déblaiement. Des abris ont été procurés à 4.024 nécessiteux. On compte 35 morts à Boston où la température a été hier de —27° 2 à Ow's-Head (New-York). On a enregistré hier —51° et aujourd'hui —37°.

M. JESSE STRAUSS RESTE AMBASSADEUR A PARIS

New-York, 31 décembre. — M. Jesse Strauss, ambassadeur des Etats-Unis en France, a déclaré hier soir, à un représentant de l' « Associated Press », qu'il se rendrait à Washington lundi. Il aura des entretiens avec le département de l'Etat sur les diverses questions et il rejoindra son poste à Paris vers le milieu du mois de janvier. M. Strauss a démenti les bruits, selon lesquels ils abandonnerait son poste.

EN DEUXIEME PAGE :

Les promotions du 1er janvier dans le Ouissam Alaouite

UNE FORME MOINS DANGEREUSE DU DUMPING JAPONAIS



(Photo Meurisse).

Après l'envahissement par les « girls » anglaises et les « beauties » américaines, voici que l'Europe va devenir le théâtre d'opérations de plusieurs troupes de girls japonaises. En voici l'une groupée autour de ses managers. C'est peut-être une nouvelle forme du fameux dumping japonais, mais celle-là est moins dangereuse...

Des gradins s'effondrent aux arènes d'Oran et seize spectateurs sont grièvement blessés

Peu après, un toréador est blessé par un taureau

Oran, 31 décembre. (De notre correspondant particulier). — Les courses de taureaux qui se sont déroulées cet après-midi, aux arènes d'Eckmuhl, ont été marquées par un grave accident. Privé depuis des années de spectacle tauromachique, le public oranáis avait répondu en masse à l'appel des organisateurs locaux qui avaient mis sur pied une grande corrida avec mise à mort de six taureaux. La valeur des toréadors, la qualité des bêtes étaient un sûr garant de la qualité du spectacle et c'est environ 12.000 spectateurs qui se pressaient dans les vastes arènes lorsque débuta la manifestation.

Les arènes d'Eckmuhl, depuis longtemps abandonnées, avaient été réparées tout récemment et des madrier, soutenus par des piliers en briques, formaient l'assise — trop fragile, on devait hélas ! le constater par la suite — des gradins supérieurs.

Soudain, au début de la première course, un de ces gradins, situé dans le haut des arènes, céda sous le poids de ceux qui l'occupaient et les spectateurs tombèrent d'une hauteur de dix mètres environ.

Les plus grièvement atteints sont MM. Angel Garcia, 56, avenue de Saint-Eugène ; Antonio Asnar, 36 ans, rue de Nancy ; Jean Rubi, 28 ans, cité Petit ; François Tapia, 28 ans, cité Petit ; José Tur, 33 ans, rue du Périgord ; Manuel Moca, 34 ans, avenue de Saint-Eugène ; Vincent Jurado, avenue Kléber, et Marco Albert, 33 ans.

Les blessés furent immédiatement dirigés sur l'hôpital civil où les internes de service pratiquèrent les opérations les plus urgentes. Le diagnostic est réservé pour les blessés dont nous avons donné le nom ci-dessus.

Les autres blessés, plus légèrement atteints, ont été après pansement sommaire, dirigés sur différentes cliniques de la ville. Ce sont MM. Marie Pouey, Julien Tisser, Eugène Blin, Janvier Spavone, Jules Inesta, François Martinez, Ramon Martinez et Raphaël Mengual. Leur état, sans être inquiétant, est sérieux.

Les différentes courses se sont ensuite déroulées sans incident notable. Toutefois, au cours de la première course, sans doute gêné par le vent, le toréador Vincente Barrera a reçu un coup de corne qui l'a blessé à l'aine droite.

Après un léger pansement, Vincent Barrera a pu revenir dans l'arène continuer à combattre les malheureux taureaux qu'il devait mettre à mort.

LE BILAN DECEVANT DE L'ANNEE ECOULEE

1933 a été l'année des surprises et des déceptions dans tous les domaines

Paris, 31 décembre. — Sous le titre « Un bilan décevant », le **Temps** écrit :

« Le bilan politique de l'année qui s'achève n'est certainement pas réconfortant à établir. Quel que soit l'optimisme dont on puisse être doué, il est difficile de discerner dans l'enchaînement des événements de ces douze derniers mois, une évolution favorable à la consolidation de la paix. Personne ne doute de la sincérité de la volonté de paix qui anime les peuples, mais personne ne peut se méprendre sur l'impuissance des gouvernements à traduire cette volonté dans des actes destinés à donner des bases solides à l'ensemble de la vie internationale. Quand on se rappelle d'où on est parti au lendemain de la grande guerre pour organiser un ordre universel, grâce à l'influence de la S.D.N., et quand on constate à quoi on aboutit après quatorze ans d'efforts, on en arrive à se demander si les méthodes politiques et diplomatiques actuelles peuvent réellement donner les résultats qu'espèrent les nations de bonne foi et les hommes de bonne volonté.

« 1933 aura été l'année des surprises et des déceptions dans tous les domaines. »

LE DEVOIR QUI S'IMPOSE EN 1934

Et, après avoir envisagé les conséquences des événements qui se sont déroulés au cours de l'année qui finit, le **Temps** conclut :

« Si sombres que soient les perspectives qui ressortent de ce bilan, il ne faut pourtant pas désespérer de la raison et de la bonne volonté des hommes. Des possibilités d'entente existent, des chances d'accord subsistent, malgré l'âpreté des controverses actuelles. Pour tous les gouvernements qui ont le sentiment de leurs responsabilités, la sagesse est de dégager ces possibilités, de les préciser et d'en tirer le meilleur parti pour l'avenir de la vieille Europe. C'est le devoir qui s'impose à cette heure à toutes les consciences, et il faut souhaiter qu'au seuil de l'an nouveau, ceux qui tiennent entre leurs mains le sort des peuples civilisés, prennent la ferme résolution d'accomplir loyalement ce devoir. »

La tentative de révolution en Argentine a échoué

Mais il y a eu des morts et des blessés en grand nombre

Buenos-Aires, 31 décembre. — Un communiqué du secrétariat de la présidence déclare que l'ordre est rétabli partout, sauf à Santo-Tomé, où il existe encore des petits groupes de rebelles.

On donne les détails suivants sur la tentative subversive dont le gouvernement s'est rendu maître :

Un groupe de 300 insurgés parmi lesquels de nombreux Brésiliens attaquèrent, près de Paso Elvado, une patrouille de cavalerie. Les rebelles, repoussés, laissèrent sur le terrain quarante morts et une trentaine de blessés. Ils ont été poursuivis et bombardés par un avion militaire.

Un autre groupe d'insurgés s'est emparé du village de Santo-Tomé. Ce goupe n'a pas encore subi l'attaque des forces gouvernementales.

M. Louis Companys est élu président de la Généralité de Catalogne

Barcelone, 31 décembre. — Le parlement catalan s'est réuni cet après-midi à 17 h. en vue de procéder à l'élection du nouveau président de la Généralité.

Au début de la séance, M. Remon d'Abadal, député régionaliste, demande la parole afin de préciser l'attitude du groupe auquel il appartient. Le président intérimaire de l'assemblée, M. Serra Hunter, ayant objecté au député qu'il lui était impossible de lui donner la parole, l'ordre du jour fixé par le parlement n'ayant à connaître que l'élection du président. En signe de protestation, les députés du parti régionaliste quittent la salle.

Le résultat est proclamé. M. Louis Companys est élu avec 56 voix ; il y eut 6 bulletins blancs ; sur 80 suffrages.

Un nouveau métal : l'aural est découvert en Angleterre

BON MARCHE, IL A L'ASPECT DE L'OR ET LA SOLIDITE DE L'ACIER

Londres, 31 décembre. — D'après le « Sunday Times », le directeur d'un laboratoire de chimie de la « British Aluminium Company », qui a ses usines à Kinlochleven, dans le comté d'Argyl, aurait découvert un nouveau métal appelé à jouer, assure ce journal, un rôle considérable. Ce métal, qui portera le nom d' « aural », a l'apparence de l'or, une solidité supérieure à celle de l'acier et peut être produit à un penny et demi par once, c'est-à-dire 0 fr. 50 par 30 grammes 29.

Sa composition, est-il révélé, consiste en un alliage de cuivre et d'aluminium. La « British Aluminium Company » a une telle confiance dans l'avenir du métal qu'elle est, assure-t-on, résolue à entreprendre la fabrication sur une large échelle et elle a engagé à cet effet des centaines de chômeurs.

Le projet de réhabilitation des fonctionnaires qui trahirent pendant la guerre menace la Belgique d'une crise grave

Mais les déclarations du roi Albert, opposé à cette mesure décidée par le gouvernement sous l'influence des éléments flamingants, semblent de nature à apaiser l'opinion publique révoltée

Bruxelles, 31 décembre. — La décision du gouvernement de réintégrer quelque quatre-vingts fonctionnaires et agents révoqués s'être mis au service des Allemands pendant l'occupation et d'en pensionner soixante autres, soulève dans le pays entier une indignation générale. Tous les groupements d'anciens combattants adressent au roi des appels pour lui demander de ne pas ratifier les décisions prises par les ministres.

Aussi bien les Fraternelles de l'armée de Campagne que la Fédération des Invalides et que les déportés politiques et anciens combattants, organisent aujourd'hui une grande manifestation. On annonce que le roi recevra leurs délégués.

Les groupes politiques de la majorité se réuniront sans doute pour délibérer au sujet de la décision prise par les ministres.

Au lendemain du départ en vacances de la chambre il est possible que des complications politiques se produisent. On critique vivement la décision des ministres prise sous l'influence d'un petit groupe de parlementaires flamingants et sans toutes les garanties nécessaires puisque les conclusions des commissions de fonctionnaires ont été acceptées sans que les magistrats aient été appelées à rendre un arrêt.

La division au sein du Gouvernement

Bruxelles, 31 décembre. — L'affaire des fonctionnaires révoqués pendant la guerre et dont le gouvernement a décidé en principe la réintégration, risque de provoquer des complications politiques. D'une part les parlementaires et les journaux libéraux invitent impérativement les ministres de leur parti à ne point signer les arrêtés de réintégration. D'autre part, on assure que M. Devèze, ministre libéral de la défense nationale, préfèrera se retirer que de s'associer à une telle politique.

En outre, le leader catholique flamingant, M. Van Cauwelaert a déclaré dans une interview à « Siècle » et à « Métropole » que les mesures de réintégration se justifient pleinement et il a défendu les mesures proposées par le gouvernement. Il a dit que si les ministres cédaient à la pression de l'opinion, les ministres catholiques flamands devraient immmédiatement quitter le gouvernement.

On se rend compte des graves complications qui menacent de se produire.

Des meetings contre la réintégration

D'autre part, dimanche matin, a eu lieu une manifestation organisée par les anciens combattants. Cinq ou six mille anciens combattants ont parcouru les rues de la capitale et notamment le quartier des ministères. D'imposantes mesures d'ordre avaient été prises pour éviter les incidents et le bourgmestre, M. Max, les dirigeait en personne. En passant devant le palais du roi, les anciens combattants ont chanté la Brabançonne.

Au cours d'un meeting qui a eu lieu en Français et en flamand, les porte-parole des groupement d'anciens combattants ont déclaré qu'ils s'opposeraient à toute politique d'abdication et qu'ils empêcheraient qu'on foule aux pieds l'honneur national.

De multiples cris de « démission » à l'adresse du gouvernement ont été poussés pendant toute la manifestation.

S.M. Albert 1er contre la réhabilitation

Le Roi Albert a reçu une délégation des manifestants au palais de Laeken. Voici la déclaration qui a été remise à la presse. Le Roi a dit :

— Je tiens à vous dire que jusqu'à présent, le gouvernement ne m'a soumis aucune proposition de réintégration des fonctionnaires dot il s'agit. Soyez certains que je ne sanctionnerai jamais une mesure tendant à restituer tous les droits et tous les avantages de leur devoir pendant la guerre. Je vous assure que mon gouvernement qui a toute ma confiance plus que jamais méritée par l'effort de redressement financier qu'il a réalisé, n'a pas davantage la moindre intention de réhabiliter les fonctionnaires dont l'indignité serait prouvée ».

Cette déclaration ferme et nette du chef de l'Etat permet de penser que le Premier ministre, mieux informé, s'est rangé à la manière de voir du Souverain et que cette affaire sera re-examinée.

M. PEYROUTON MODIFIE en Tunisie la composition du Grand Conseil de régence

Tunis, 31 décembre (de notre correspondant particulier). — La composition du Grand Conseil de Régence vient d'être l'objet d'importantes modifications par des arrêtés résidentiels que publiera dans son prochain numéro le Journal Officiel tunisien.

D'après les nouvelles dispositions, le nombre des représentants de la colonie française s'accroît de quatre unités à Tunis-Ville, 7 sièges au lieu de 5 ; à Tunis-banlieue, 3 sièges au lieu de 2, et dans la région, 7 sièges au lieu de 6.

Les dispositions relatives à un mode de répartition des sièges diffèrent par ailleurs de la législation précédente en ce qu'elles limitent l'application du système de représentation proportionnelle qu'elles instituent aux seuls condidats n'ayant pas obtenu la majorité absolue.

Le double vote est supprimé, mais le vote familial est maintenu.

L'arrêté relatif à la représentation des intérêts économiques institue pour les représentants une élection au suffrage direct par les électeurs formant le collège électoral des Chambres d'Agriculture, Chambres de Commerce, Chambres mixtes ou Chambre consultative des intérêts miniers, les membres de ces Chambres étant éligibles dans chaque Collège respectif à l'exception de ceux qui seraient candidats pour représenter la colonie française.

Ces deux textes seront très prochainement complétés par de nouvelles dispositions intéressant principalement les règles applicables en matière de contentieux et les renouvellements partiels en cas de vacances par décès, démissions ou toute autre cause. Sont également en préparation des textes modifiant la composition de la section indigène dont la délégation sera sensiblement élargie. Deux autres textes modifient, en l'augmentant d'une unité, la composition de la Chambre de Commerce française de Tunis et réduisant d'une semaine le délai prévu pour le deuxième tour de scrutin en ce qui concerne les Chambres économiques.

SOUVENIRS HISTORIQUES...



(Photo Meurisse).

On peut admirer à l'Exposition de la Musique qui vient de s'ouvrir à Paris, à la Bibliothèque Nationale, la harpe de Marie-Antoinette que l'on voit sur cette photographie, à côté d'un magnifique lutrin provenant de l'église de Chartres.

L'HYDRAVION GEANT « Croix-du-Sud » a survolé Casablanca cette nuit à 23 heures

Parti de Berre pour le Sénégal, il fait une tentative contre le record de distance pour hydravions

Marseille, 31 décembre. — L'hydravion Latécoère D-300, baptisé « Croix-du-Sud », s'est envolé de l'étang de Berre à 13 h. 12, pour Saint-Louis du Sénégal. Il émet régulièrement toutes les demi-heures, des signaux qui permettent de le suivre dans sa marche.

A 16 h. 10, l'hydravion a signalé qu'il avait dépassé les îles Baléares et que tout allait bien à bord. A 18 heures, il survolait Carthagène.

L'appareil « Croix-du-Sud » tente de battre le record du monde de distance en ligne droite pour hydravions. Cet appareil, en pleine charge, pèse environ 23 tonnes.

A bord de cet hydravion géant se trouvent, outre le pilote, le commandant Bonnot, le lieutenant de vaisseau Jean-Pierre, le maître pilote Gautier, le mécanicien Dirrhuy et un radio-télégraphiste.

Au-dessus de Casablanca

L'hydravion géant « Croix-du-Sud » a survolé Casablanca cette nuit à 23 heures précises. L'appareil est passé au-dessus de la ville à assez faible altitude, se signalant à l'attention des noctambules par ses feux de bord et le puissant vrombissement de ses quatre moteurs.

A 23 h. 40, l'hydravion a survolé Mazagan. A minuit dix, son poste radio signalait la position de l'hydravion à la verticale de Safi.

M. André François Poncet est de retour à Berlin

Berlin, 31 décembre. — M. André François Poncet, ambassadeur de France de Berlin, est rentré aujourd'hui à Berlin.

Après la catastrophe de Lagny

On s'attend à trois inculpations : celles d'un ingénieur, d'un contremaître et d'une haute personnalité de la compagnie de l'Est

(Photo « New-York Times »).

Le chauffeur Charpentier et sa fillette. Charpentier était, on le sait, avec le mécanicien Daubigny sur la locomotive du rapide tamponneur.

(Lire l'article en troisième page.)

LE SCANDALE DE BAYONNE

Les escroqueries de Tissier et Stavisky atteignent un total de 200 millions

Il s'agit, en réalité, d'une vaste escroquerie internationale pratiquée sous le couvert du Crédit municipal de Bayonne

Seize compagnies d'assurances perdent ainsi 60 millions

Bayonne, 31 décembre. — Aujourd'hui et demain, Jour de l'An, la justice s'emploiera à faire le point dans cette escroquerie colossale dont le Crédit municipal de Bayonne a été l'instrument inconscient.

Tissier explique comment il pratiqua les escroqueries

Devant les proportions prises par une telle affaire, les préoccupations du magistrat instructeur, après avoir lancé un mandat d'arrêt contre Serge Stavisky, furent de se rendre compte des conditions dans lesquelles l'escroquerie put être pratiquée.

Gustave Tissier a expliqué qu'il avait plusieurs jeux de carnets et qu'il disposait toujours de quelques bons signés en blanc par le contrôleur, M. Henri Piet, afin de permettre les opérations quotidiennes de versements. Quand le contrôleur, qui n'était pas attaché à demeure à l'établissement, revenait, le lendemain, on lui présentait la souche et le talon parfaitement réguliers, mais, avec ses complices de Paris, Tissier établissait des bons d'une valeur dix fois supérieure, et ces bons étaient placés dans de grands établissements financiers ou dans des sociétés. Ces bons ne rentraient en comptabilité que pour la valeur du talon ; mais la valeur réelle lancée dans le public restait ignorée du Crédit municipal, du comptable et du Conseil d'administration.

Tissier avait une machine à écrire dans son bureau et le comptable de l'établissement s'était étonné de lui voir assumer une grande partie du travail qui, en bonne règle, lui était réservée.

Ce qu'était le Crédit municipal de Bayonne

Le Crédit municipal de Bayonne, créé en 1931, avait à sa tête un Conseil d'administration présidé par M. Garat, maire-député, et composé de personnalités de la ville parmi lesquelles le receveur de l'Enregistrement et un contrôleur des contributions indirectes en retraite.

Stavisky, familier de la Côte basque, et qui connaissait Tissier, avança les premiers fonds, soit 200.000 francs, pour l'installation de l'établissement. La première année, il y eut deux ou trois cents mille francs de bénéfices dont le quart fut réservé aux œuvres de bienfaisance de la ville. Pour sa part, le bureau de bienfaisance toucha 50 mille francs. Au surplus, par une ironie du sort, c'est le Conseil d'administration du Crédit municipal qui avait demandé et obtenu le contrôle des crédits municipaux de France par un inspecteur de l'Etat, cela sans préjudice des vérifications locales.

Premiers soupçons

Jamais aucune irrégularité n'avait été relevée. Tout marchait donc en confiance lorsque, il y a six mois, la presse financière se fit l'écho de bruits qui tendaient à démontrer que l'émission de bons du Crédit municipal de Bayonne dépassait 50 millions. Au mois de septembre, un remboursement de 8 millions exigé par une compagnie d'assurances donna le premier éveil. Ce remboursement ne put être effectué.

Tissier invoqua qu'un lot de diamants représentant deux fois cette valeur n'avait pu être réalisé à temps et dit qu'à bref délai la situation serait régularisée.

La comptabilité étant soigneusement vérifiée, les résultats furent si satisfaisants que le directeur Tissier fut félicité il y a deux mois par le Conseil d'administration.

Pourtant, l'émission considérable de bons et les préoccupations de certains établissements financiers avaient semé quelque inquiétude. On commença de prononcer le nom d'un certain « Alexandre » qui n'était autre que Staviski. Une inspection fut demandée à un délégué du ministère du Commerce.

Les aveux de Tissier

Les vérifications étaient attendues pour la fin de l'année, lorsque M. Sadron, receveur des Finances à Bayonne, à la faveur d'un double bon de 200 francs, questionna Tissier. Celui-ci se jugeant acculé, avoua avoir fait des faux.

Devant ses aveux, la justice l'arrêta.

Les commissions rogatoires lancées à Paris découvriront probablement des faits nouveaux.

Une escroquerie internationale

Mercredi, les scellés seront levés sur les coffres du Crédit municipal. C'est à ce moment que l'affaire prendra toute son ampleur.

La quantité de bons frauduleux est évaluée par Tissier à 200 millions. Ce n'est plus une escroquerie au préjudice du Crédit municipal de Bayonne, mais une escroquerie internationale, pratiquée à Paris, à la faveur de la garantie morale offerte par un établissement de province.

On déclare aujourd'hui que seize compagnies d'assurances ont pris 60 millions de bons de cet établissement.

Les auteurs de la tuerie du bureau de postes de Saint-Barnabé seront jugés le 22 janvier

Aix-en-Provence, 31 décembre. — Le bandit Maucuer et ses complices comparaîtront le 22 janvier devant le jury des Bouches-du-Rhône pour y répondre de l'effroyable tuerie de Saint-Barnabé et aussi des crimes qu'ils avaient précédemment commis. On prévoit que les débats dureront du 22 au 27 janvier.

La journée du 22 janvier sera consacrée aux vols commis dans les trains et celle du 23 à l'attaque du rapide de Paris-Vintimille. C'est le 24 seulement que sera évoqué l'attentat du bureau de poste de Saint-Barnabé au cours duquel trois inspecteurs de la police marseillaise furent lâchement assassinés.

Le verdict ne sera rendu vraisemblablement que le samedi. M. Roll, procureur général, occupera le siège du ministère public et le conseiller Coggia présidera les débats.